

AVIS PUBLIC – CORONAVIRUS (COVID-19)

Destinataires : Citoyens(ennes) de la Communauté rurale Beaubassin-est

Expéditeur : Yves M. Leger, directeur général/greffier

Date : le 17 mars 2020

Objet : Mesures préventives – COVID-19 (Coronavirus)

Tout le monde a un rôle à jouer pour réduire les répercussions de la COVID-19 et c'est pour cette raison que la Communauté rurale Beaubassin-est tient à informer ses citoyens et citoyennes des mesures suivantes qui sont prises afin d'assurer que les services essentiels offerts par la Communauté de l'être malgré la pandémie qui sévit actuellement sur l'ensemble de la planète. Compte tenu des préoccupations récentes et des mesures de précaution annoncées par le gouvernement du Nouveau-Brunswick, la Communauté rurale Beaubassin-est va prendre les mesures suivantes :

La Communauté rurale Beaubassin-est surveille la situation de très près et suit les directives de l'Agence de la santé publique du Canada et du Bureau de la médecin-hygiéniste en chef du Nouveau-Brunswick. Nous vous invitons à consulter le site internet de la Communauté (beaubassinest.ca) ainsi que son Facebook afin de demeurer informé de tout changement impliquant l'accessibilité des édifices de la CRBe.

SITUATION ENTOURANT L'ACCESSIBILITÉ DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

- 1- Le bureau municipal est fermé au public jusqu'à nouvel ordre.
- 2- La caserne des pompiers est fermée au public jusqu'à nouvel ordre.
- 3- Toutes les activités non-essentiels organisées par la Communauté sont reportées jusqu'à nouvel ordre.

Nous sommes en contact constant avec l'Organisation des mesures d'urgence de la province et sommes présentement en train d'effectuer la révision du plan de maintien de livraison de services (particulièrement les services essentiels) en cas d'une activation de situation d'urgences.

.....2

-2-

INFO SANTÉ

Voici quelques informations et recommandations concernant les mesures à prendre concernant l'hygiène personnelle afin de réduire la propagation du COVID-19 selon la médecin-hygiéniste en chef de la province du Nouveau-Brunswick.

Les symptômes sont similaires à ceux de la grippe; elle est probablement plus infectieuse et plus grave que la grippe. La grande majorité des cas sont contractés lors d'un contact étroit avec une personne malade, le virus est transmis par de grosses gouttelettes lorsque les personnes éternuent ou par les surfaces sur lesquelles se trouvent les gouttelettes.

RÉDUIRE LES POSSIBILITÉS DE PROPAGATION

Voici les mesures suggérées par le Bureau de la médecin-hygiéniste en chef du Nouveau-Brunswick pour réduire les possibilités de propagation :

- * se laver les mains le plus souvent possible;
- * tousser et éternuer dans le coude;
- * éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche avec ses mains;
- * rester à la maison si on est malade;
- * éviter tout contact avec une personne malade;
- * utiliser un désinfectant pour les mains à base d'alcool s'il n'y a pas d'eau et de savon.

Pour plus d'information sur le Coronavirus (COVID-19) ou les rassemblements de masse pendant l'écllosion, nous vous encourageons fortement à aller chercher la bonne information en consultant le site web www.gnb.ca/coronavirus et <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/professionnels-sante/rassemblement-masse-fonde-risques.html>.

Nous vous remercions de votre grande collaboration durant cette pandémie.

Yves M. Leger
Directeur général/greffier